

Muriel Rambour
Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg
muriel.rambour@eturs.u-strasbg.fr

Résumé de la thèse

Post-nationalisme et intégration politique communautaire. Réflexions sur l'avenir de l'Etat-nation face à la construction européenne

Thèse soutenue le 17 novembre 2004 à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg

JURY

Pierre BIRNBAUM	Professeur à l'Université Paris I, Institut Universitaire de France
Marie-Thérèse BITSCH	Professeur à l'Université Robert Schuman, directrice du Centre de Recherche d'Histoire des Relations Internationales (CRHRI), présidente du jury
Yves DÉLOYE	Professeur à l'Université Robert Schuman, Institut Universitaire de France, directeur de thèse
Justine LACROIX	Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
Paul MAGNETTE	Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, directeur de l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB

Mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité

L'intégration communautaire et la discussion de ses perspectives politiques conduisent à examiner la place qu'occupent les Etats dans cette reconfiguration. Ce processus invite également à observer les transformations qui affectent les rapports aux identités vécues en lien avec des histoires nationales particulières, dans la perspective du développement d'une identité politique européenne. Pour explorer ce mouvement simultané de construction européenne et de mutations internes de l'architecture stato-nationale, cette thèse se propose de mobiliser l'optique post-nationale, développée notamment par le philosophe allemand Jürgen Habermas. Une telle posture permet en effet d'appréhender de manière critique la problématique de la structure politique et institutionnelle de l'Union, ainsi que les questions d'identités, de pratique démocratique, d'implication des citoyens dans le débat sur le projet européen.

Les débats contemporains suggèrent de s'interroger sur les conditions dans lesquelles pourraient se constituer une culture et une identité politiques à l'échelle européenne. Cette hypothèse de l'émergence d'une identité européenne pose une double question. La première porte sur l'identification des éléments qui formeraient le support de cette identité par rapport à la pluralité des histoires et au poids des cultures nationales. La seconde dimension de cette interrogation concerne les interactions entre les diverses sources préexistantes d'identification des individus (qu'elles soient d'ordre personnel, local ou national) et le nouveau rapport à l'identité européenne susceptible de s'instaurer.

En regard de ce double questionnement, il est possible d'émettre le postulat selon lequel l'approche du patriotisme constitutionnel offre un regard innovant sur la problématique des configurations identitaires. Cette forme particulière de patriotisme, née dans le contexte historique et philosophique allemand, propose de remplacer le lien subjectif de l'appartenance nationale par un attachement aux principes essentiels de l'Etat de droit, dans le respect des diversités culturelles internes aux sphères nationales. Elle offre ainsi un cadre analytique invitant à concevoir une communauté transcendant, sans les renier, les particularismes nationaux, et orientée vers la constitution d'une « identité post-nationale ». Ceci intéresse directement la formation d'une identité politique européenne et la structuration d'une entité politique communautaire qui dépasserait la seule référence stato-nationale.

L'optique post-nationale peut également être étudiée en relation avec les réflexions sur le projet politique européen. L'idée fédérale, avancée de manière récurrente pour envisager l'évolution de la construction européenne, de même que les discussions autour de la rédaction d'un texte constitutionnel pour l'Union, posent, elles aussi, la question du statut des acteurs étatiques dans ce dispositif. Ces problématiques invitent à examiner les combinaisons ou les confrontations des logiques, des conceptions nationales de l'intégration communautaire, qui se manifestent à l'occasion d'une telle réflexion prospective. Une analyse en termes de post-nationalisme permet précisément de dépasser l'horizon de la forme stato-nationale en tant que cadre principal de la pratique politique et démocratique. En ce sens, l'hypothèse post-nationale propose de voir en quoi les citoyens européens seraient aussi les membres d'une communauté politique qui dépasserait le cadre de leurs nations respectives. Elle sert ainsi d'outil conceptuel pour réfléchir à la problématique de la pratique démocratique en Europe et pour concevoir la dimension civique de la construction européenne sous un autre jour que celui de la seule juxtaposition d'espaces nationaux.

Afin d'évaluer la validité du cadre d'analyse post-national, ce sont d'abord les enquêtes Eurobaromètre qui permettent de caractériser, certes de façon ponctuelle, l'attitude des citoyens à l'égard de la vie politique de l'Union. Elles constituent un outil de référence pour observer les interactions entre l'identité européenne et les autres bases d'identification ; elles servent ainsi à apprécier la capacité du principe post-national à constituer un socle de références partagées par les Européens. D'autre part, le débat sur les finalités de la construction communautaire est précisément l'occasion de relever dans les interventions d'acteurs politiques européens (discours, tribunes de presse, contributions écrites) les influences de l'histoire, des cultures politiques nationales, qui pourraient témoigner d'une difficulté à s'abstraire d'arguments strictement « nationaux » pour envisager la discussion sur un mode effectivement « post-national ».

Les questionnements relatifs aux perspectives institutionnelles et constitutionnelles de l'Union pouvaient, par l'évocation d'un « débat sur l'avenir de l'Europe », initialement suggérer que se tiendrait un exercice de démocratie transnationale à l'échelle communautaire. Une notion également au cœur de la réflexion sur le post-nationalisme est précisément celle de « société civile », qu'une part de la littérature officielle des institutions communautaires (dont le Livre blanc de la Commission sur la gouvernance) et certains tenants de la pensée post-nationale tiennent pour un possible ferment d'engagement civique transnational. La mobilisation d'acteurs non-gouvernementaux, membres de cette « société civile », est effectivement présentée, dans ces discussions sur le thème de l'intégration politique, comme un levier d'action susceptible de contribuer à la résorption du « déficit démocratique » affectant la construction européenne. L'examen de ce type de discours nécessite d'abord un retour conceptuel critique sur cette notion, qui fait ensuite l'objet d'une mise en relation avec l'expérience européenne.

La pratique consultative de la Convention chargée de la réflexion sur l'avenir de l'Europe interroge directement les hypothèses théoriques de la mobilisation transnationale. La rhétorique développée autour de la notion de « débat » suggérerait la mise en œuvre d'une démarche participative venant rompre avec l'exemple des négociations intergouvernementales pour inviter les Européens à s'investir dans la définition du projet communautaire et lui conférer ainsi une légitimité renforcée. Les forums nationaux et européens, les consultations de la « société civile » et le questionnement autour de leur effectivité, sont autant de manifestations empiriques qui permettent de reconsidérer l'hypothèse d'une appropriation de la thématique européenne par les citoyens de l'Union. Ce terrain offre précisément l'occasion de poser un regard critique sur les conditions de l'émergence d'un « espace public européen », en lien avec le post-nationalisme. La confrontation systématique opérée entre la théorie post-nationale et ces aspects de la vie politique communautaire sert donc de méthode d'évaluation critique de la présentation en termes de post-nationalisme. Elle permet d'examiner les éventuels apports d'une réflexion post-nationale selon un double point de vue, en appréciant à la fois la cohérence de son fondement théorique et sa pertinence concrète à l'aune des développements relatifs aux perspectives politiques de l'Union.

L'examen du cadre conceptuel post-national révèle finalement des distorsions entre théorie et pratique. Mais plutôt que de conclure que le différentiel ainsi dégagé invalide définitivement le support théorique du post-nationalisme, ce dernier pourrait plutôt servir de nouvel idéal-type dans le commentaire des débats sur les finalités de l'intégration communautaire. Il s'avère effectivement utile dans la réflexion sur les adaptations du politique et du principe démocratique qu'implique la construction européenne. Le post-nationalisme apparaît comme un nouveau mode de compréhension de l'ordre politique européen et de ses transformations. Cette posture de recherche ne suppose pas d'envisager une quelconque « fin » de la figure stato-nationale dans la discussion du projet communautaire, mais elle invite plutôt à porter le regard « au-delà » de la forme classique de l'Etat-nation. En ce sens, elle introduit une façon neuve d'appréhender les questions de l'intégration politique communautaire et de sa composante identitaire et civique. Tout en admettant les limites concrètes posées à la théorie post-nationale au regard du déroulement effectif de ces débats et des influences qui les marquent, ce cadre conceptuel pose donc les jalons d'une représentation de la structure politique et de la légitimité de l'Union, de l'identité européenne et de l'exercice de la démocratie, au-delà des traditionnels schémas et canevas nationaux de pensée.